GUIDE D'ADOPTION CH'ANSE

grille tarifaire

1 Formulaire de préadoption

Complétez le formulaire de préadoption disponible en ligne.

2 Rencontre avec le chat

Rendez visite au chat dans sa famille d'accueil afin de faire connaissance.

3 Visite à votre domicile

Si vous souhaitez poursuivre le projet d'adoption, une bénévole référente se rendra à votre domicile. Cette visite permet de vous conseiller sur l'accueil du chat et de s'assurer que son futur environnement répond à ses besoins.

4 Réservation du chat

Pour confirmer la réservation, les étapes suivantes sont nécessaires :

- Signature du certificat d'engagement et de connaissance (un délai légal de 7 jours est obligatoire avant le départ du chat).
- Versement d'un acompte correspondant à 50 % des frais d'adoption.
- Signature du contrat de réservation et remise des pièces justificatives demandées.
- Pour un chaton ou un chat non encore stérilisé : dépôt d'un chèque de **caution de 100 €**. Celui-ci sera restitué ou détruit, selon votre choix, dès réception du certificat de stérilisation.

5 Adoption

Le jour de l'adoption :

- règlement du solde des frais d'adoption ;
- signature du contrat d'adoption ;
- remise de l'ensemble des documents du chat ;
- départ du chat vers son nouveau foyer.

6 Stérilisation des chatons

Pour les chatons adoptés non stérilisés, le certificat de stérilisation devra être envoyé **avant l'âge de 8 mois** à l'adresse associationchanse@gmail.com.

À réception du certificat, le chèque de caution de 100 € sera restitué ou détruit, selon votre préférence.

7 Suivi post-adoption

L'association reste à vos côtés après l'adoption et prend régulièrement de vos nouvelles afin de vous accompagner si nécessaire.